

Ce document est destiné à l'infirmière répondante en situation exceptionnelle en CHSLD, lorsque **toutes** les alternatives possibles ont été explorées pour assurer une présence infirmière dans l'établissement. En l'absence d'infirmière dans ce milieu, une infirmière répondante d'un autre CHSLD est disponible par téléphone/tablette électronique ou en présence (délai de déplacement inférieur à 30 minutes) afin d'assurer la sécurité et la continuité des soins dans le milieu découvert.

Rôles spécifiques de l'infirmière répondante lors de situation exceptionnelle :

1. Assurer la sécurité et la continuité des soins dans le milieu découvert.
2. Répondre à l'appel de l'infirmière auxiliaire du CHSLD en bris de service lors d'une situation d'urgence ou lorsque la limite de son champ d'exercice est atteinte et émettre des directives cliniques en conséquence de l'évaluation réalisée.
3. Compléter le formulaire CLI-60440 *Évaluation téléphonique infirmière – CHSLD – Situation exceptionnelle*.
4. Se déplacer dans le milieu lorsque la situation le requiert.

L'infirmière auxiliaire contactera l'infirmière répondante :

- Lorsqu'un usager présente un changement dans sa condition clinique (ex. : malaise inhabituel, difficulté respiratoire, etc.)
- Lorsqu'un malaise habituel s'accompagne d'autres signes cliniques
- Lorsqu'une évaluation est requise par la situation (ex. : chute, nouvelle douleur, etc.)
- Lorsqu'une situation urgente survient (ex. : DRS de novo, agressivité physique, arrêt cardio-respiratoire, etc.)
- Lorsque la limite de son champ d'exercice est atteinte dans la situation (ex. : initier une ordonnance collective)
- Lorsqu'un PRN doit être administré (nouvelle condition clinique ou ajout de symptômes ou délai d'au moins 14 jours depuis la dernière administration du PRN (RS-6014))
- Lorsque l'infirmière répondante demande un suivi de la situation
- Lorsqu'elle doute sur une situation clinique (besoin de soutien)

Démarches à suivre lors de la réception d'un appel :

- a) Compléter le formulaire CLI-60440 *Évaluation téléphonique infirmière – CHSLD – Situation exceptionnelle*
 - Questionner/clarifier au besoin auprès de l'infirmière auxiliaire
 - Réaliser l'anamnèse (histoire de santé et PQRSTU)
 - Consulter la documentation disponible (outils cliniques/aide-mémoire-Intranet/cartable)
- b) Établir l'analyse clinique et l'interprétation :
 - Analyser la situation à partir des données obtenues
 - Établir les hypothèses

- c) Établir la conduite à tenir :
 - Émettre les directives cliniques et les transmettre à l'infirmière auxiliaire
- d) Établir les interventions (surveillance, soins, traitements et autres) :
 - Déterminer ou ajuster le PTI (constats et directives) - Format papier
 - Établir un suivi clinique
 - Contacter le médecin si la situation le requiert et assurer le suivi par la suite
 - Contacter un autre intervenant au besoin (gestionnaire de garde, pharmacien de garde, etc.)
 - Se déplacer dans le milieu au besoin
 - Coordonner un transfert à l'hôpital
 - Offrir du soutien clinique
- e) Valider auprès de l'infirmière auxiliaire la compréhension de la démarche, des interventions et des suivis attendus
- f) Effectuer la tenue de dossier :
 - Transmettre tous les documents pertinents (ex. : évaluation, PTI, notes, prescriptions, etc.) par télécopieur (fax) ou par Outlook à l'infirmière auxiliaire en temps opportun
 - À la fin du quart (situations gérées à distance) :
 - o Transmettre tous les documents par courriel au gestionnaire de site/chef d'unité du CHSLD découvert
 - o Transmettre les documents originaux par courrier interne au CHSLD découvert

Procédures de gestion : Contacter le gestionnaire de garde pour les situations suivantes :

1. Manque de personnel
2. Accident de travail
3. Problème avec le bâtiment (alarmes, problème électricité/ventilation/chauffage, etc.)
4. Exposition au sang et aux liquides biologiques : <https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/nouvelle/vous-avez-subi-une-exposition-accidentelle-au-sang-ou-aux-liquides-biologiques-quoi-faire>

Outils à consulter : - <https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/page/ma-pratique-en-soins-infirmiers> (Onglet « CHSLD - Situation exceptionnelle »)
- Le cartable disponible dans le CHSLD

Références : CSSS Vaudreuil-Soulanges (2013) Guide de référence Infirmière auxiliaire chef d'équipe et infirmière répondante, 81 p.			
Direction émettrice :	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Entrée en vigueur :	2021-07-23
AMC-DSIEU-6096 (2021-07)		Révision :	